OFFRE DE TRANSPORT

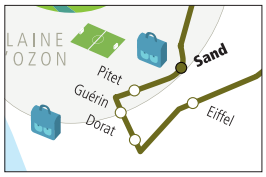

Evolution de La ligne L

Page 02

SERVICES

Plus de services et d'informations

Page 02

PRÉVENTION

Voyager en règle, voyager serein !

Page 03

SÉCURITÉ

En car comme en voiture, j'attache ma ceinture !

Page 03

ÉVÉNEMENT

Pour les fêtes de Noël J'utilise les TAC !

Page 04

Toute l'actualité du réseau de transport du Pays Châtelleraudais

INFOTAC - Décembre - 2016

Info tac

MAGAZINE N° 4

ARCHIGNY
AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT
BELLEFONDS
BONNEUIL-MATOURS
CENON-SUR-VIENNE
CHÂTELLERAULT
COLOMBIERS
MONTHOIRON
NAINTRÉ
SENILLÉ- SAINT-SAUVEUR
THURÉ
VOUNNEUIL-SUR-VIENNE

Edito

Il est déjà loin le temps de la rentrée où de nouvelles adaptations ont été introduites dans le fonctionnement des TAC... mais il n'est pas trop tard pour les découvrir ! Au menu de ce 4ème numéro les dernières évolutions du réseau avec le nouvel itinéraire de la ligne L, l'assouplissement des conditions d'accès au transport à la demande et au service Flexo, sans oublier les nouveaux services...

La fin de l'année se profilant, **la période des fêtes se prépare.** Retrouvez donc le programme complet des festivités proposées par la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais ainsi que les actions du réseau TAC qui accompagnent ces manifestations.

Très bonnes fêtes de fin d'année !

L'équipe des TAC

L

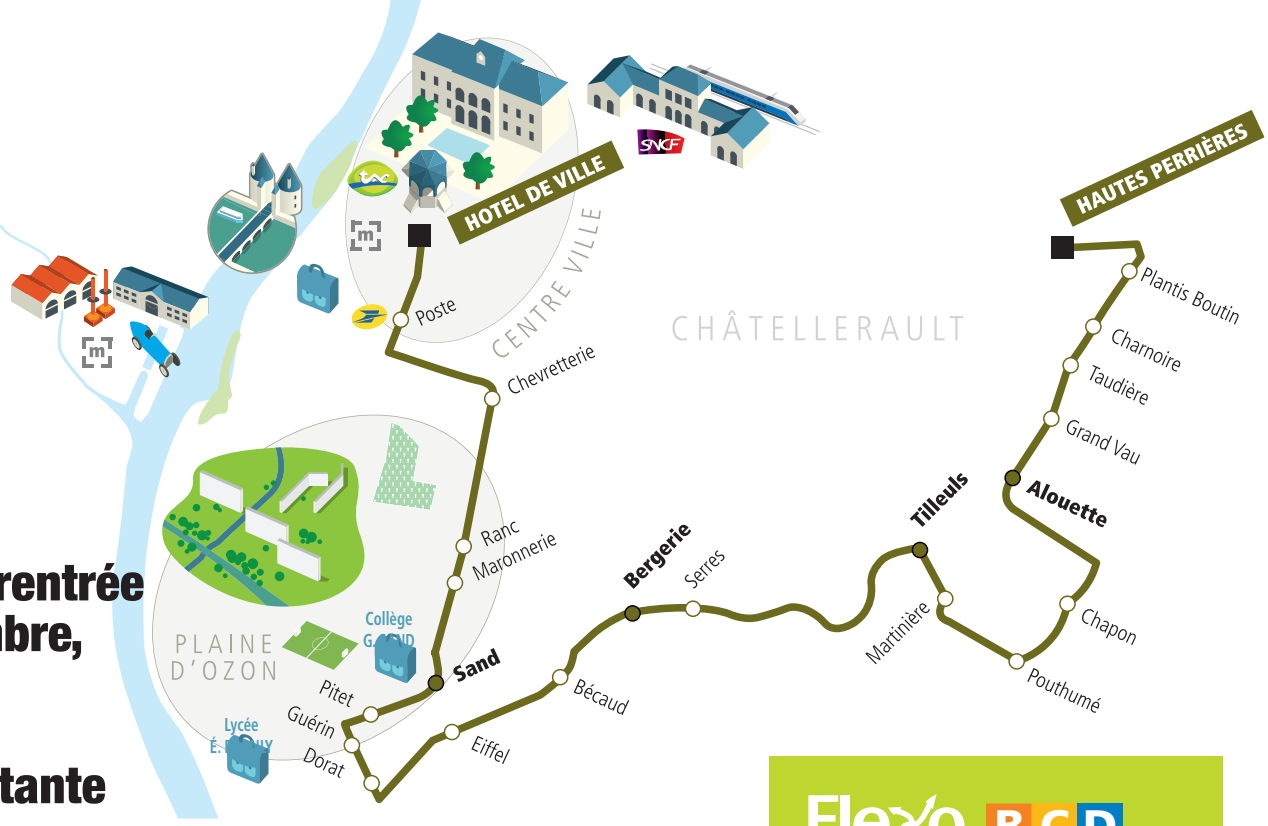

Depuis la rentrée de septembre, la ligne L a connu une importante refonte de son itinéraire

Ses missions restent la desserte des quartiers Est de Châtellerault au-delà de la rocade (Hautes Perrières, Pouthumé, les Tilleuls...).
S'y ajoutent désormais 2 nouveautés :

- La desserte du quartier en développement de **la Bergerie**.
- Le lien direct entre ces secteurs, le **collège G. Sand** et le **lycée E. Branly** (jusqu'en juin 2016, une correspondance était nécessaire au centre-ville).

Les horaires restent identiques avec 2 départs le matin (7h13 et 8h13) et 3 retours le soir (16h30, 17h30, 18h30).
Sans oublier la possibilité de se déplacer toute l'année grâce au TAD le samedi, dimanche et jours fériés. Plus d'informations dans le guide horaires, sur **bustac.com** ou par téléphone.

Flexo BCD

+ de souplesse

Il est possible de réserver le Flexo, au départ des zones Argenson et Antoigné, jusqu'à 10 minutes avant le départ du bus !

Pour les trajets à la demande, du lundi au vendredi, les réservations sont ouvertes au 05 49 21 15 15 jusqu'à 11h pour un déplacement l'après-midi.

Plus de services et d'informations

Déjà plus de 300 abonnés à l'info SMS

Inscription gratuite au 05 49 21 15 15 ou au Kiosque.
A chaque perturbation sur le réseau TAC, vous serez directement informé par SMS.
Toutes les actualités sont également disponibles sur le compte **Twitter @bus_tac**.
Enfin, la nouvelle déclinaison de l'info sur votre commune est disponible au Kiosque ou à l'accueil de votre Mairie.

Votre information mobile sur :

bustac.com
Info sms
Twitter@bus_tac

Voyager en règle, voyager serein !

Conformément à la réglementation applicable aux services de transports publics de voyageurs, il est obligatoire d'avoir un titre de transport valable en sa possession pour voyager.

Un titre de transport est un document qui permet au voyageur de justifier du paiement de son trajet. Cela peut être :
- soit un abonnement (mensuel ou annuel) strictement personnel et qui ne peut pas être utilisé par une autre personne
- soit un ticket (ticket 1h, ticket journée ou ticket groupe). A chaque montée dans un véhicule TAC, l'usager doit présenter son titre de transport au conducteur et s'il s'agit de ticket, l'oblitérer dans les valideurs jaunes prévus à cet effet.

Toute personne empruntant les transports en commun « sans titre de transport ou munie d'un titre non valable » est considérée comme voyageant en infraction, et peut à ce titre être verbalisée. Les voyageurs circulant avec des titres à tarif réduit doivent pouvoir justifier de leur droit à réduction en cas de contrôle, en produisant les justificatifs adéquats, sous peine de verbalisation.

Rappel du montant des contraventions

	Indemnité forfaitaire	Frais de dossier	Somme totale
Titre de transport non valable ou non complété	34,50 €	15,00 €	49,50 €
Voyageur sans titre de transport	51,50 €		66,50 €
Autres infractions	178,00 €		193,00 €

Le saviez-vous ?

Environ 20% des coûts du transport sont financés par la vente des titres.

Astuces réseau TAC

Bénéficiez de -50 % sur les tarifs* :
- pour les salariés : prise en charge par l'employeur
- pour les titulaires de la CMU-C ou AME

* Carnet de 10, abonnements mensuels et annuels

Le saviez-vous ?

- Depuis septembre 2015, tous les autocars circulant en France sont équipés de ceintures de sécurité.
- Le passager ne portant pas sa ceinture de sécurité lors d'un contrôle par les forces de l'ordre est soumis à un procès-verbal de 135€. Cette contravention est pour le passager et non le conducteur du véhicule.

En car comme en voiture, j'attache ma ceinture !

Les TAC mènent depuis deux ans une politique de sensibilisation et de prévention avec la Police Nationale et la Gendarmerie sur la sécurité. Des contrôles sont ainsi réalisés dans les autocars afin de vérifier que les passagers respectent bien les consignes en attachant leur ceinture de sécurité lors de leur voyage.
Le port de la ceinture de sécurité est indispensable à la bonne protection des passagers afin d'éviter les risques de projection et d'éjection qui peuvent avoir de graves conséquences.

Le réseau TAC se compose de 12 lignes de bus régulières et de 14 circuits scolaires parcourant le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais. Des bus et des cars circulent sur ces lignes mais savez-vous en faire la distinction ?

Bus ou autobus

- Véhicule spécialisé pour la ville : transport urbain avec une vitesse réduite et des arrêts fréquents
- Les passagers peuvent voyager assis ou debout
- **19 bus**
- **Lignes** A B C D E F G

Car ou autocar

- Véhicule adapté pour des trajets plus longs : transport interurbain.
- Les cars possèdent une soute à bagages
- Les passagers voyagent assis et le port de la ceinture est obligatoire
- **17 cars**
- **Lignes** H I J K L M
- **Lignes scolaires de S1 à S6**
- **Lignes Vouneuil de V1 à V8**

Pour les fêtes de Noël,

j'utilise les TAC !

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les TAC facilitent vos déplacements et vos achats de Noël avec :

- Le **Pass Fiesta à 2€** pour voyager en toute liberté pendant une journée, du 17 au 24 décembre
- La **mise en service exceptionnelle des lignes A et B** le dimanche 18 décembre de 14h à 19h (horaires du samedi)
- Le **service Resago est également diponible** le dimanche sur réservation avec 3 allers (10h – 14h – 17h) et 3 retours (12h – 17h – 18h). (voir le Guide horaires page 56)

Participez au jeu-concours Noël des TAC et tentez de gagner de nombreux lots :

2 baptêmes de l'air en avion pour 2 personnes

2 soins en institut d'une valeur de 50€

10 places de cinéma
10 entrées au centre aquatique (la piscine)
10 entrées à la patinoire (la forge)

Pour participer, rien de plus simple

1/ Répondez aux questions ci-dessous
2/ Déposez votre bulletin-réponse avant le 24 décembre 2016 minuit :
. A l'agence commerciale, dans l'urne prévue à cet effet
. En ligne à l'adresse suivante :
https://fr.surveymonkey.com/r/3328M9W
. Ou en flashant directement ce code

Un tirage au sort sera organisé le 9 janvier 2017 parmi l'ensemble des bonnes réponses.
Règlement du jeu-concours disponible sur ***www.bustac.com***

Jeu-Concours Noël des TAC

1) Quel est le slogan de la dernière campagne de communication des TAC ?

- ☐ J'utilise les TAC
- ☐ Je voyage avec les TAC
- ☐ Je me déplace avec les TAC

2) Quelle ligne a été modifiée en septembre 2016 ?

- ☐ A
- ☐ E
- ☐ L

3) Quel est le prix du Ticket Journée ?

- ☐ 2€
- ☐ 3€
- ☐ 5€

Nom* : ---------- Prénom* : ----------
Adresse* : ----------
CP* : ---------- Ville* : ---------- Tél* : ----------
Email : ----------

** Mentions obligatoires*